

Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2014

Nom du fournisseur ou marque commerciale	Miele
Adresse du fournisseur	Carl-Miele-Straße 29, 33332 Gütersloh, DE
Référence du modèle	WW 600-10 CH

Paramètres généraux du produit

Paramètre	Valeur		Paramètre	Valeur	
Capacité nominale ^(a) (kg)	6.0		Dimensions en cm	Hauteur	90
				Largeur	46
				Profondeur	60
Indice d'efficacité énergétique IEE _w ^(a)	67.8		Classe d'efficacité énergétique ^(a)	C	
Indice d'efficacité de lavage ^(a)	1.037		Efficacité de rinçage (g/kg) ^(a)	4.0	
Consommation d'énergie en kWh par cycle, sur la base du programme "eco 40-60" sur une combinaison de charges pleines et partielles. La consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation de l'appareil.	0.549		Consommation d'eau égale en litres par cycle, sur la base du programme "eco 40-60" sur une combinaison de charges pleines et partielles. La consommation d'eau réelle dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	40	
Température maximale à l'intérieur du textile traité ^(a) (°C)	Capacité nominale	35	Taux d'humidité résiduelle pondéré ^(a) (%)	51.0	
	Moitié	37			
	Quart	38			
Vitesse d'essorage ^(a) (t/m)	Capacité nominale	1200	Classe d'efficacité d'essorage ^(a)	B	
	Moitié	1200			
	Quart	1200			
Durée du programme ^(a) (h:min)	Capacité nominale	3:09	Type de construction	Pose libre	
	Moitié	2:29			
	Quart	2:29			
Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air ^(a) (phase d'essorage)	70		Classe d'émissions de bruit ^(a) (phase d'essorage)	A	
Mode arrêt (W) (le cas échéant)	0.20		Mode veille (W) (le cas échéant)	-	
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	-		Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	-	

Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur	24 mois
---	---------

Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage	non
--	-----

Informations supplémentaires

^(a) Pour le programme "eco 40-60"

Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 9, du règlement (UE) 2019/2023 de la Commission	https://www.miele.com/
---	---

(a) Pour le programme "eco 40-60"
